

Être élu au CSE

niveau 2

OBJECTIFS

- **Consolider** les pratiques et les connaissances d'élus du CSE sur la base des premières expériences
- **Actualiser** les connaissances sur le CSE
- **Optimiser** le fonctionnement du CSE
- **Savoir utiliser** les bons moyens d'action en tant qu'élu au CSE et penser sa stratégie d'élu
- **Rendre plus efficace** les avis en matière d'égalité professionnelle et globalement de politique sociale et des conditions de travail

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

interaction, exercices, études de cas, théorie, mise en situation

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

en fin de formation, un formulaire sera à compléter et permettra d'obtenir une attestation de fin de formation

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

un quiz sera réalisé en fin de formation

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

elle sera remise après la fin de la formation

PUBLIC : les représentants du personnel

NIVEAU 2 - PRÉ-REQUIS : avoir plus d'un an d'ancienneté dans un mandat

DURÉE : 2 jours (14 heures)

TARIF INTER : 350 € HT/jour

Contactez-nous pour connaître
notre tarif INTRA : 01 40 22 64 43 /
01 40 22 64 44 / 01 40 22 63 71

PROGRAMME

1. L'exercice du mandat (retour sur expérience)

- Analyse des difficultés rencontrées dans l'exercice du mandat de membre de représentant du personnel
- S'interroger sur son rôle et ses missions dans le cadre d'un mandat CSE
- Dégager les expériences positives afin de définir les axes d'un futur plan d'action

2. Le cadre juridique du fonctionnement et des missions du CSE (rappel)

3. Les attributions et le rôle du CSE

- Les différents thèmes de la consultation et leurs délais
- Les commissions du CSE
- L'intervention des élus et les moyens d'action des représentants du personnel
- Proposer des mesures prenant en compte l'intérêt des salariés de l'entreprise
- Savoir formuler des demandes à l'employeur

4. Les attributions du CSE dans le cadre des prérogatives SSCT

- Les rôles de chacun, qu'il y ait ou non une commission SSCT, qu'il existe ou non des représentants de proximité
- Les prérogatives de la CSSCT
- Les consultations et informations du CSE en la matière

5. Quelle stratégie adopter sur la Politique Sociale, des Conditions de Travail et de l'Emploi pour influencer sur les décisions de l'employeur en la matière (PSCTE) ?

6. L'utilisation des informations à disposition pour préparer les actions et interventions (exercice sur la base de la BDES quand elle existe)

- Approfondir sa maîtrise de la BDES
- Faire des demandes de données complémentaires à l'employeur

7. La stratégie efficace du CSE pour réussir le mandat : définir un plan d'actions des élus (gestion de projet)

- La stratégie efficace du CSE pour réussir le mandat
- La définition et l'attribution des tâches à accomplir
- La définition des axes et du planning des actions
- La définition des rôles de chacun en fonction des rôles existants au sein de la représentation du personnel (du secrétaire au représentant de proximité en passant par le trésorier)